

# Orientation Image

## Epreuves d'admission 2020

**Dates des épreuves d'admission, sous réserve des directives sanitaires du conseil national de sécurité :**

- Test film : le mardi 01 septembre 2020 à 9h
- Test math/physique : le mardi 01 septembre 2020 à 14h
- Entretien individuel et test : rendez-vous fixé par le secrétariat IAD entre le mercredi 02 septembre et le lundi 07 septembre 2020
- Délibération le vendredi 11 septembre 2020. Les résultats seront publiés le jour même sur le site IAD. Une rencontre individuelle des **candidats non-admis** se déroulera le lundi 14 septembre 2020 à 9h.

L'horaire de passage des épreuves d'admission sera transmis au candidat par mail excepté du samedi 11 juillet au dimanche 16 août 2020 inclus (fermeture du secrétariat étudiants) et sera attribué par ordre d'arrivée des dossiers administratifs papier au secrétariat.

### Déroulement

Pour l'orientation **Image**, l'épreuve d'admission s'organise autour des cinq éléments suivants :

- Le **questionnaire préparatoire** a pour but de cerner les intérêts (ouverture d'esprit, curiosité intellectuelle et artistique, centres d'intérêt,...) et les motivations du candidat (raisons qui poussent à entreprendre ce type d'études et idée qu'il se fait du métier) Le questionnaire est à compléter en ligne via le lien envoyé sur l'adresse mail communiquée par le candidat lors de sa préinscription aux épreuves d'admission et sera visible en ligne par les professeurs de l'orientation.
- Le **test écrit d'analyse de film** : après la projection d'un court métrage, il est demandé une analyse succincte.  
L'évaluation portera sur des questions relatives à la dimension visuelle du film.
- Le **test de logique mathématique et physique** : dans le but d'évaluer les aptitudes du candidat à aborder certains domaines scientifiques, celui-ci doit répondre à un questionnaire du niveau de l'enseignement secondaire. Le SYLLABUS qui reprend la matière à connaître et les exercices pour passer avec succès l'épreuve d'admission en mathématiques et en physique est téléchargeable **sur le site internet de l'IAD**.
- Le **test pratique d'aptitude** permet d'observer la manière dont le candidat réagit devant des situations qu'il rencontrera au cours de ses études ou de sa profession. Ce test est destiné à apprécier l'aptitude du candidat à cadrer et à manipuler du matériel. Chaque candidat, encadré par un professeur, doit mettre en images avec une caméra vidéo, la même petite scène. Les images sont ensuite visionnées et appréciées par un jury afin d'évaluer si la sensibilité artistique ainsi que le bagage technique et culturel du candidat sont suffisants.
- L'**entretien individuel** avec les professeurs de l'orientation donne au candidat l'occasion de présenter sa motivation, de défendre ses points de vue, de faire état de ses expériences, d'annoncer ses enjeux. Le candidat doit apporter 15 (quinze) photos personnelles sur

PAPIER, taille de minimum 10X15cm, qui serviront de support à un dialogue autour de sa curiosité visuelle ainsi que de son aptitude à cadrer et à gérer les phénomènes techniques d'une prise de vue photographique. S'il le souhaite, le candidat peut également apporter un extrait significatif (durée maximum 5 min.) d'un film, clip ou autre extrait vidéo sur support DVD ou autre support USB, qu'il a réalisé. L'entretien sera aussi alimenté par le contenu du questionnaire préparatoire.

La délibération qui détermine l'acceptation du candidat dans l'orientation image se fait sur base d'une évaluation globale de l'ensemble de ces tests.